
**Étude du schéma institutionnel et organisationnel de
gestion de la circulation et du stationnement dans la
région de Dakar**

Note de synthèse

Juin 2021

1. Introduction

Pour apporter une réponse efficace et durable à la problématique de la mobilité urbaine à Dakar, le CETUD a lancé une étude pour élaborer un schéma institutionnel et organisationnel de gestion de la circulation et du stationnement dans la région de Dakar.

Cette étude a pour objectif de concevoir, sur la base d'un diagnostic de la situation actuelle et des perspectives d'évolution de l'agglomération et de la mobilité urbaine, un schéma institutionnel et organisationnel efficace pour la gestion de la circulation et du stationnement dans la région.

L'étude, initiée en janvier 2020, a été finalisée en mars 2021. La présente note récapitule les principaux résultats et présente les recommandations du consultant.

2. Livrables de l'étude

Les livrables ci-dessous ont été produits dans le cadre de l'étude :

- un rapport d'orientation précisant la méthodologie du consultant ;
- un rapport de diagnostic de la situation actuelle incluant un examen comparatif des différentes formes juridiques possibles dans le contexte sénégalais et débouchant sur des propositions d'options institutionnelles ;
- un rapport de proposition d'un schéma institutionnel et organisationnel ;
- un rapport de plan d'action et de mise en œuvre des solutions accompagné de projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'organisation proposée.

3. Suivi de l'étude

Pour le suivi de l'étude, le CETUD a mis en place un comité technique composé de représentants des entités suivantes :

- CETUD ;
- Ville de Dakar ;
- Ville de Guédiawaye ;
- Ville de Pikine ;
- Ville de Rufisque ;
- AGEROUTE ;
- Direction des Routes ;
- Direction des Transports routiers ;
- Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture ;
- Direction générale du Cadre de Vie et de l'Hygiène publique ;
- Police nationale ;
- Gendarmerie nationale.

4. Diagnostic du cadre institutionnel et réglementaire existant

4.1. Résultats du diagnostic

Le diagnostic fait ressortir les principaux constats suivants :

- Absence d'un cadre juridique adapté et efficace pour la gestion de la circulation et du stationnement à Dakar ;
- Dispersion des compétences entre plusieurs acteurs sans une définition claire des rôles ni une réelle coordination ;
- Absence d'une politique de stationnement dans l'agglomération ;
- Sous-exploitation du potentiel du système de régulation par feux existant, mis en place par la Ville de Dakar ;
- Des aménagements parfois inadaptés pour une fluidité du trafic, en particulier les carrefours giratoires ;
- Insuffisance de la prise en compte des piétons dans les aménagements ;
- Insuffisance du système de signalisation verticale et horizontale à l'échelle de l'agglomération.

4.2. Options institutionnelles pour la gestion de la circulation et du stationnement

Suite au diagnostic, il a été identifié trois options institutionnelles pour la gestion de la circulation et du stationnement dans la région de Dakar :

- Option 1 : étendre les attributions du CETUD à la gestion de la circulation et du stationnement ;
- Option 2 : confier la gestion de la circulation à l'AGEROUTE et celle du stationnement aux communes ;
- Option 3 : créer une nouvelle structure dédiée à la gestion de la circulation et du stationnement.

A l'issu de l'analyse des avantages et des inconvénients de chaque option, il a été recommandé d'adopter la première option, c'est-à-dire le renforcement du CETUD pour lui confier la gestion de la circulation et du stationnement. En effet, cette option est techniquement plus simple et est susceptible de donner des résultats plus satisfaisants.

5. Schéma institutionnel et organisationnel

5.1. Nouvelles missions du CETUD

Pour permettre au CETUD d'assurer la prise en charge des missions relatives à la gestion de la circulation et au stationnement à Dakar, il sera nécessaire donc de modifier la loi 97-01 du 10 mars 1997 portant création du CETUD et le décret n° 2001-557 du 19 juillet 2001 relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du CETUD. Pour ce qui est de la loi, il s'agira de rajouter aux missions actuelles du CETUD les missions suivantes :

- L'élaboration et la mise en œuvre de plans de circulation et de stationnement en concertation avec les autorités administratives, les collectivités territoriales, les organismes publics et privés et les forces de l'ordre ;
- La réalisation d'études et expertises sur la circulation et le stationnement ;
- La formulation de mesures d'aménagements appropriés prenant en compte tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite ;
- La mise en place et la gestion d'un système centralisé de régulation du trafic routier dans son périmètre d'intervention ;
- La gestion de l'offre de stationnement sur voirie et hors voirie en relation avec l'AGEROUTE et les collectivités territoriales de la région de Dakar ;
- La publication de l'information routière et sa mise à disposition des usagers ;
- L'organisation de l'enlèvement et de l'évacuation des véhicules en panne ou accidentés sur la voie publique ou entravant la circulation ;

- La création et la gestion de fourrières automobiles ;
- La participation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire relatif à la circulation routière et au stationnement ;
- Le suivi du respect des mesures édictées par les documents de planification de la mobilité urbaine relativement à la circulation et au stationnement ;
- La participation à la validation des projets d'infrastructures et d'aménagements routiers.

La matrice suivante présente les nouvelles responsabilités des différentes parties prenantes de la circulation et du stationnement.

Matrice des responsabilités - Situation cible

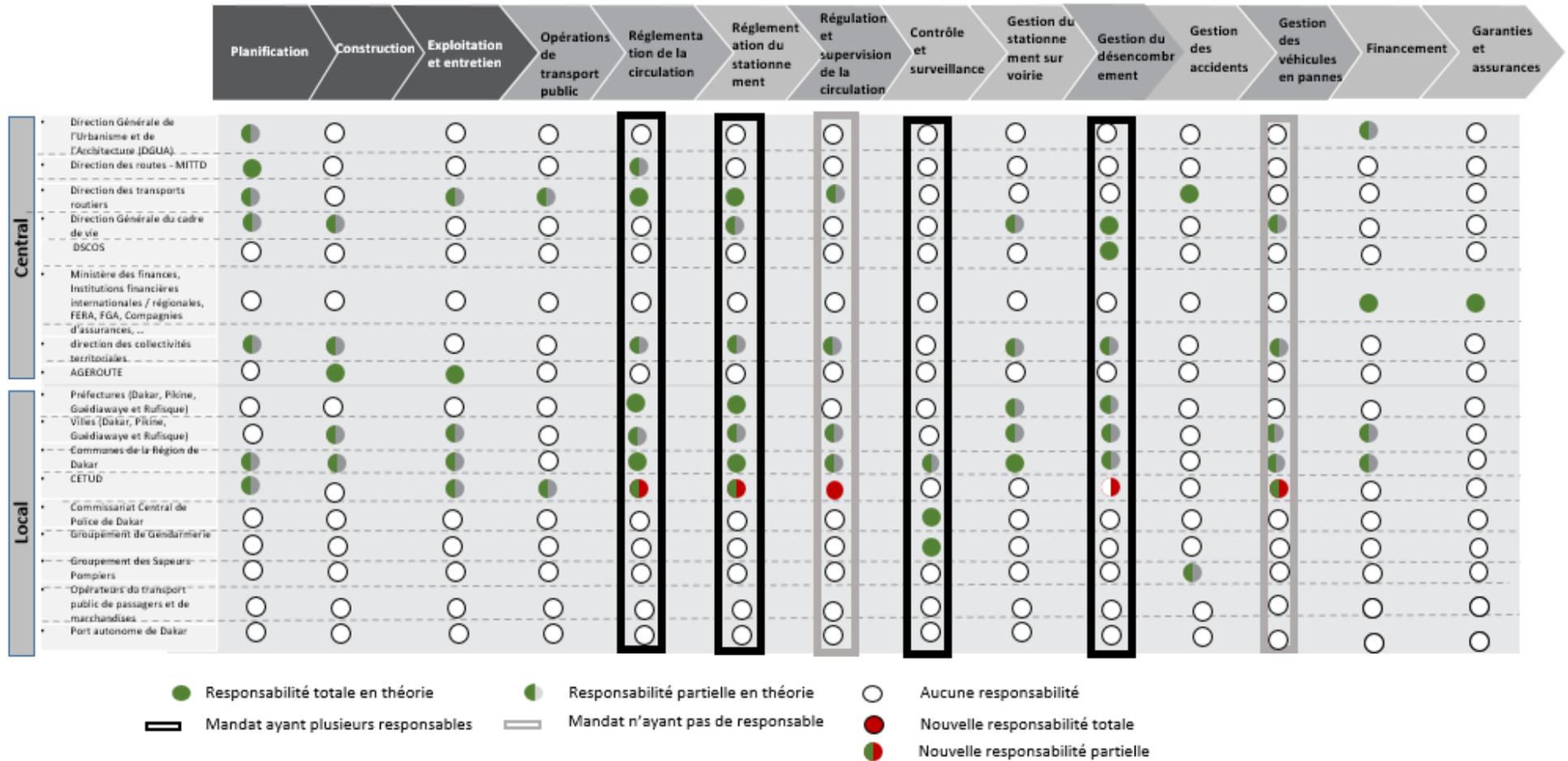


Figure 1: Matrice des responsabilités – situation cible

5.2. Organisation institutionnel du CETUD

Suite à la validation de l'option institutionnelle proposée et après stabilisation des missions du CETUD, il a été effectué une analyse détaillée de l'option retenue. Ainsi la proposition a été déclinée en un schéma organisationnel.

Ci-dessous est présenté l'organisation institutionnelle du CETUD.

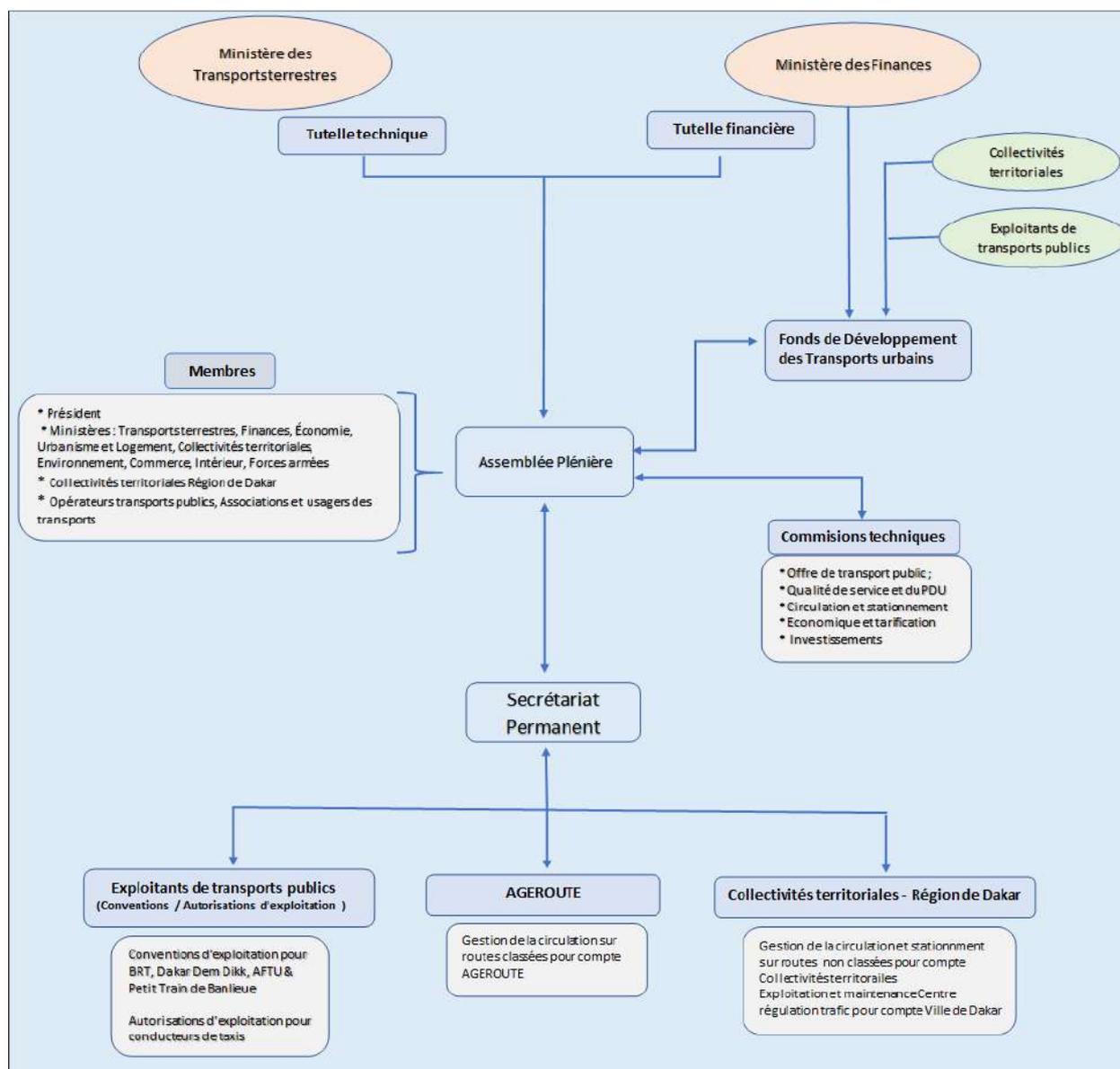


Figure 2 : Organisation institutionnel du CETUD

Le statut juridique et le rattachement institutionnel du CETUD restent inchangés.

Les organes de délibération du CETUD sont reconduits. Toutefois, une mise à jour est rendue nécessaire par l'apparition de nouveaux acteurs et l'évolution du cadre législatif et réglementaire. Ainsi, le CETUD sera administré par :

- l'Assemblée plénière, et
- le Secrétariat permanent.

L'Assemblée plénière conserve la même composition, ainsi que les mêmes missions et fonctionnement. Afin qu'elle puisse fonctionner plus efficacement et prendre des décisions en connaissance de cause, il est proposé de doter l'Assemblée de commissions techniques :

- Commission de l'offre de transport public : examine les questions de coordination et d'harmonisation des services réguliers de transport de voyageurs ;

- Commission de la qualité de service et du plan de déplacement urbain : propose les grands axes de la politique en matière de qualité de service assuré par les opérateurs de transport public et veille au suivi des travaux de mise en œuvre du plan de déplacement ;
- Commission de la circulation et du stationnement : examine les propositions en matière d'organisation de la circulation et du stationnement ;
- Commission économique et tarifaire : examine les évolutions tarifaires et émet un avis sur tous les dossiers budgétaires ;
- Commission des investissements : examine les projets de création, d'extension et de modernisation des lignes de transport en commun.

5.3. Nouvelle organisation du CETUD

Le nouvel organigramme du CETUD est présenté ci-dessous.

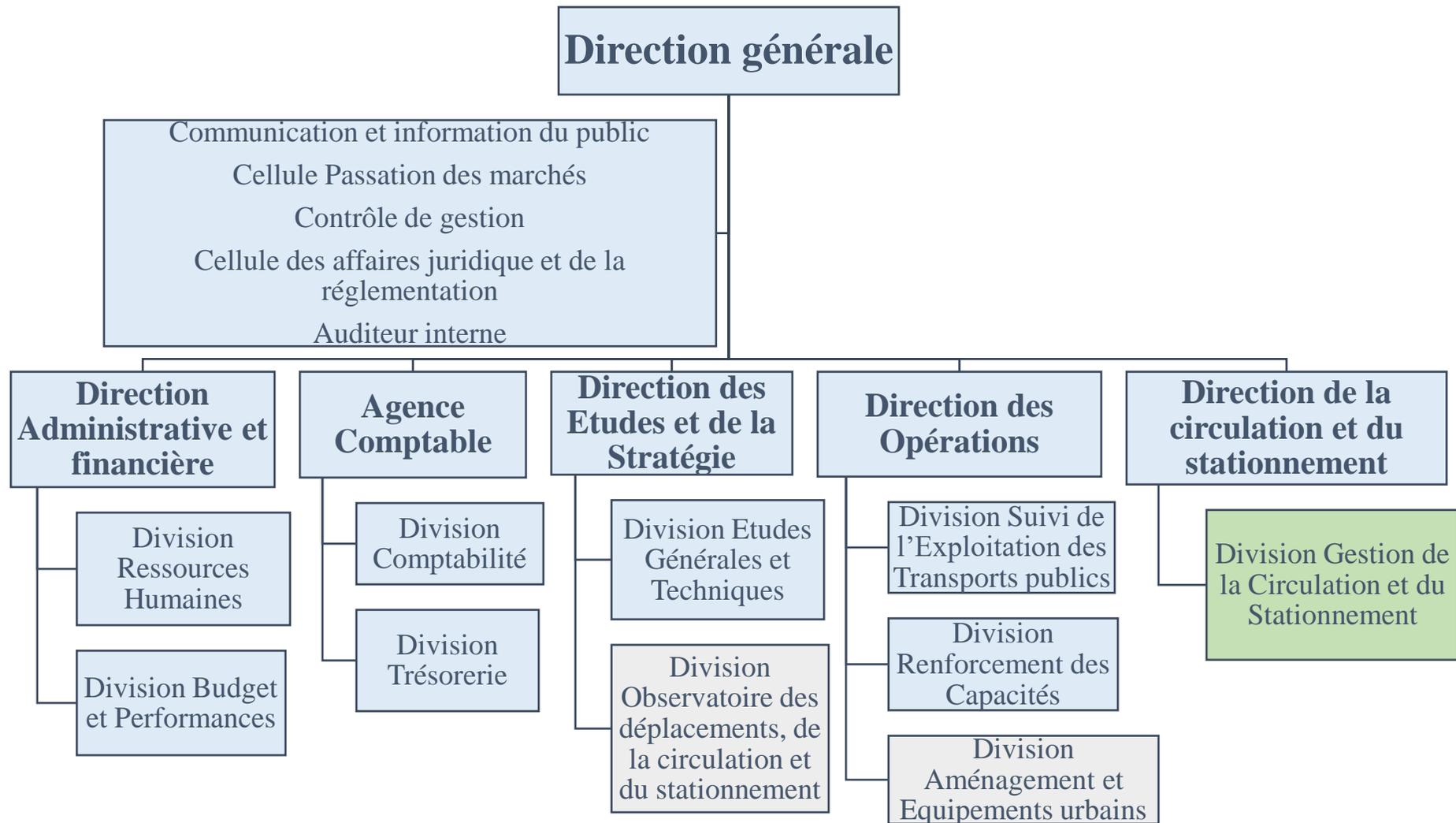


Figure 3 : Organigramme proposé

Le CETUD assurera la gestion du stationnement pour le compte de l'Ageroute et des collectivités territoriales. Il prend ainsi en charge la gestion du stationnement en formulant une politique du stationnement en harmonie avec celle de la mobilité. Il n'aura pas besoin de gérer directement le stationnement. Il peut le déléguer à des sociétés d'exploitation. Pour ce faire, il aura besoin d'un nombre restreint de personnel pour assurer le suivi et le contrôle du stationnement payant et la gestion du stationnement gratuit.

Il en est de même pour la gestion des équipements de régulation de la circulation. Le CETUD gèrera le centre de régulation centralisée des feux tricolores, actuellement sous contrôle de la Ville de Dakar et tous les équipements qui lui sont rattachés. Il pourra par contre confier sa maintenance à un prestataire de services externe.

En ce qui concerne le BRT, il sera essentiel dès la fin du projet, de procéder au redéploiement des différents membres de l'équipe dans les divisions du CETUD. Une partie des agents de la Ville de Dakar pourra être déployée dans la Division Gestion de la circulation et du stationnement qui assurera la gestion de la signalisation lumineuse tricolore de la région.

Les effectifs additionnels requis sont présentés ci-dessous.

Tableau 1 : Effectifs additionnels

Direction/ Division d'appartenance	Poste	Diplôme requis	Formation	Autres formations possibles	Expérience professionnel le	Année de recrutement
Direction de la circulation et du stationnement	Directeur de la circulation et du stationnement (1)	Bac+5 (Ingénieur ou Master 2)	Transports, Mobilité	Logistique	≥ 10 ans	2023
Division de la gestion de la circulation et du stationnement	Chef de division (1)	Bac+5 (Ingénieur ou Master 2)	Spécialisation en transports	-	≥ 7 ans	2023
	Agent (10)	Bac+2 (Ingénieur ou Master 2)	Transports	-	0-3 ans	2 en 2023 2 en 2024 2 en 2025 2 en 2026 2 en 2027
Cellule des affaires juridiques et de la réglementation	Responsable (1)	Bac+5 (Ingénieur ou Master 2)	Droit	-	≥ 7 ans	2023
	Assistant (1)	Bac+3 (licence)	Droit	-	2-5 ans	2024
Division observatoire des déplacements, de la circulation et du stationnement	Ingénieur (3)	Bac+5 (Ingénieur ou Master 2)	Transport, Urbanisme	-	2-5 ans	1 en 2023 1 en 2024 1 en 2027
Division de l'aménagement et des équipements urbains	Ingénieur (2)	Bac+5 (Ingénieur ou Master 2)	Urbanisme	Développement ; Transport	2-5 ans	2023
	Technicien (2)	Bac+2	Urbanisme	-	0-3 ans	1 en 2025 1 en 2026
Cellule Communication et Information du public	Assistant (1)	Bac+3 (licence)	Communication	-	2-5 ans	2025

Ainsi il est proposé de recruter 21 nouveaux agents en plus des 77 agents actuels du CETUD. Il est prévu d'effectuer les recrutements durant la période 2023-2027.

6. Plan d'actions et calendrier de mise en œuvre

Le plan d'action encadre la mise en œuvre du schéma institutionnel et organisationnel de gestion de la circulation et du stationnement qui a été retenu et le traitement de certains dysfonctionnements et ce, sans attendre que le processus de mise en place du schéma en question soit mené à son terme.

Il s'articule autour de quatre (4) axes :

- Communication – Consultation – Validation : actions 1 et 2 ;
- Cadre institutionnel, juridique et financier : actions 3 à 9 ;
- Organisation et capacités du CETUD : actions 10 à 15 ;
- Mesures correctives immédiates : actions 16 à 23.

Le Tableau 2 présente le plan d'actions ainsi que le budget associé. La Figure 4 résume les actions et le planning de mise en œuvre.

Tableau 2 : Résumé des actions

N°	Intitulé de l'Action	Période d'exécution	Structure responsable	Coût estimatif Millions FCFA
1	Communication/consultation au niveau local	1er trimestre 2021	CETUD	
2	Communication/consultation au niveau central	1er trimestre 2021	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD)	
3	Adoption nouveau schéma institutionnel et organisationnel de gestion de la circulation et du stationnement par Assemblée plénière du CETUD.	2ème trimestre 2021	Direction générale du CETUD	
4	Communication au Conseil des ministres (ou Conseil interministériel)	3ème trimestre 2021	MITTD	
5	Dénomination, sigle et logo	2ème - 3ème trimestre 2021	Direction des études et de la stratégie (DES) en collaboration avec autres structures du CETUD	
6	Habillage juridique	3ème trimestre 2021 - 2ème trimestre 2022	CETUD, MITTD et Parties prenantes	69,70
7	Assainissement des finances du CETUD.	2ème - 3ème trimestre 2021	CETUD, MITTD & Ministère des Finances	
8	Préparation Budgets de fonctionnement et d'équipement prévisionnels	4ème trimestre 2021 - 3ème trimestre 2022	CETUD, MITTD & Ministère des Finances	
9	Étude de financement/tarifification	1er trimestre 2021 - 2ème trimestre 2022	CETUD & MITTD	134,64
10	Réorganisation interne du CETUD	4ème trimestre 2022 - 1er trimestre 2023	Direction générale du CETUD	
11	Plan de recrutement du personnel	4ème trimestre 2022 - 1er trimestre 2027	Direction administrative et financière (DAF) du CETUD	
12	Formation	2ème trimestre 2022 - 1er trimestre 2026	DAF sous supervision de la DG du CETUD et appui du MITTD	118,80
13	Assistance technique	2ème trimestre 2022 - 1er trimestre 2026	DAF sous supervision de la DG du CETUD et appui du MITTD	399,17
14	Bâtiment siège	1er trimestre 2023 - 4ème trimestre 2025	Équipe de projet Bâtiment sous supervision de la DG ou DAF du CETUD	69,70
15	Moyens matériels	1er trimestre 2023 - 1er trimestre 2027	Cellule informatique CETUD et DAF	
16	Application du code de la route	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec Direction des opérations (DO) et du CETUD, Direction des Transports Routiers (DTR), Police et Gendarmerie	158,14

17	Cadre opérationnel pour l'évacuation des véhicules en panne sur chaussée	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec DO du CETUD, AGEROUTE et Collectivités territoriales (CT)	
18	Livraisons de marchandises	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec DO du CETUD, AGEROUTE et Collectivités territoriales	
19	Règlement d'urbanisme - Disposition sur le stationnement pour les nouvelles constructions.	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec DO du CETUD, AGEROUTE, CT et Ministère du Renouveau urbain	
20	Voies de circulation pour TC et taxis	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec DO du CETUD, AGEROUTE, CT, Police et Gendarmerie	
21	Étude de stationnement	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec AGEROUTE, CT Police et Gendarmerie	134,64
22	Étude de Plan de circulation	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DES en collaboration avec AGEROUTE, CT, Police et Gendarmerie	201,97
23	Post-graduation en Planification des transports et ingénierie de la circulation	3ème trimestre 2021 - 4ème trimestre 2022	DAF en collaboration avec DO et DES du CETUD et MITTD	
TOTAL				1 286,75

Figure 4 : Calendrier de mise en œuvre des actions

N°	Intitulé de l'Action	2021				2022				2023				2024				2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4																								
1	Communication/consultation au niveau local	■																											
2	Communication/consultation au niveau central	■																											
3	Adoption schéma institutionnel et organisationnel par l'Assemblée plénière		■																										
4	Communication au Conseil des ministres			■																									
5	Dénomination, sigle et logo		■	■																									
6	Habillage juridique			●	■	■	■	■																					
7	Assainissement des finances du CETUD.		■	■																									
8	Budgets fonctionnement et quipement				■	■	■	■	■																				
9	Étude de financement/tarifcation	●	●	■	■	■	■	■																					
10	Réorganisation interne du CETUD								○	■																			
11	Recrutement du personnel								○	○	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	Formation du personnel						○	○	○	○	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	Assistance technique						○	○	○	○	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
14	Bâtiment siège						○	○	○	○	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
15	Moyens matériels de travail						○	○	○	○	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
16	Application du code de la route																												
17	Évacuation des véhicules en panne sur chaussée																												
18	Livraisons de marchandises																												
19	Amendement Règlement d'urbanisme																												
20	Voies de circulation pour TC et taxis																												
21	Étude de stationnement		○	○																									
22	Étude de Plan de circulation		○	○																									